



Good company for companies

Anvers / 27 juin 2012 / 17h45 CET

Rapport de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires L'assemblée générale approuve un dividende brut de 2,45 euros par action

Aujourd'hui a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de Gimv. 39.02% du capital en actions étaient représentés (9.042.657 actions). L'assemblée générale a approuvé le dividende de 2,45 euros brut par action (net: 1,8375 euros) (coupon n° 19). En outre, l'assemblée générale a accepté le dividende optionnel et ses modalités.

Gimv paie sur l'exercice 2011-2012 un dividende brut de 2,45 euros par action (net : 1,8375 euros).

Gimv réalise, sur l'exercice 2011-2012, une perte nette (part groupe) de -21,9 millions d'euros. L'assemblée générale a accepté aujourd'hui la proposition du conseil d'administration de payer sur l'exercice 2011-2012, un dividende brut de 2,45 euros (net: 1,8375 euros) par action sous la forme d'un dividende optionnel. Ceci correspond à un rendement brut du dividende de 6,3% sur le cours de bourse moyen de l'exercice 2010-2011.

À partir du 4 juillet 2012, l'actionnaire aura la possibilité d'apporter son dividende au capital de Gimv aux conditions suivantes :

Apport à concurrence du dividende net : 1,8375 euros par coupon n°19. Proportion de l'apport : 17 coupons n°19 par nouvelle action. Prix d'émission par nouvelle action : 31,2375 euros, ou une décote de 11,75 % par rapport au cours de clôture du 26 juin 2012 (corrigé pour le dividende brut de € 2,45) Période de l'apport : du 4 au 27 juillet 2012 16 heures inclus. Livraison des nouvelles actions : 3 août 2012. Participation aux résultats : pour tout l'exercice 2012-2013 qui a commencé le 1^{er} avril 2012. Les actionnaires qui ne communiquent pas leur choix recevront automatiquement leur dividende net en espèces à partir du 3 août 2012. Centralisateur de l'opération : KBC Securities.

En outre, les comptes annuels de l'exercice 2011-2012 ont aussi été approuvés et l'assemblée générale a accordé leur décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat qui s'est terminé le 31 mars 2012.



Gimv

Good company for companies

Communiqué De Presse

Agenda financier

- Ex-date dividende exercice 2011-2012 (coupon n° 19) 29 juin 2012
- Date d'enregistrement du dividende exercice 2011-2012 (coupon n° 19) 3 juillet 2012
- Début de la période de choix du dividende 2011-2012 4 juillet 2012
- Business update premier trimestre exercice 2012-2013 (période 01/04/12-30/06/12) 19 juillet 2012
- Fin de la période de choix du dividende 2011-2012 27 juillet 2012
- Paiement du dividende exercice 2011-2012 (coupon n° 19) 3 août 2012
- Résultats semestriels de l'exercice 2012-2013 (période 01/04/2012-30/09/2012) 22 novembre 2012

Ce communiqué de presse ne doit en aucun cas servir à la diffusion, publication ou distribution hors de la Belgique ou à n'importe quelle juridiction où la publication est interdite sans enregistrement ou la qualification en vertu des lois de la juridiction concernée.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Frank De Leenheer – Investor Relations & Corporate Communications Manager

T +32 3 290 22 18 – frank.deleenheer@gimv.com

Gimv est l'une des principales sociétés d'investissements d'Europe avec plus de 30 ans d'expérience dans le private equity et le capital risque. Cotée sur NYSE Euronext Bruxelles, elle gère actuellement environ 1,8 milliard d'euros (fonds de tiers inclus). Les 85 entreprises dans le portefeuille de Gimv réalisent ensemble un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards d'euros et emploient plus de 28000 personnes.

Grâce à ses équipes locales en Belgique, en France, aux Pays-Bas et en Allemagne, soutenues par son réseau international d'experts, Gimv investit en capital-transmission et en capital-développement dans des entreprises de croissance. De plus, pour les secteurs technologiques, Gimv investit en capital-risque en Software & Internet, Cleantech, Biopharma/Agri et MedTech.

Via des fonds spécialisés comme Gimv-XL, Gimv-Agri+, DG Infra+, DG Infra Yield etc., Gimv peut aborder des activités ou des pays particuliers, éventuellement en collaboration avec des partenaires expérimentés.

Pour plus d'informations www.gimv.com